



Compte-rendu du conseil municipal réuni le 30 novembre 2015

N° 21 -

L'ordre du jour concerne :

- 1 ouverture poste d'un agent recenseur
- 2 investissement : équipement Piaggio sécurité
- 3 questions diverses

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 30 novembre 2015 à 20 h 30, sous la présidence de Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

- Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Éric Chicault, Sylvain Rollet, Patrice Dida, Stéphanie Brasseur, Jérôme Sarrazin, Marie-France Chollet, David Leblanc, Céline Kasperek, Elvire Canlers, Evelyne Brisson.

Patrice Dida est élu secrétaire de séance.

Délibération - Ouverture d'un poste d'agent recenseur : A l'unanimité le conseil décide la création d'un poste d'agent recenseur à temps non complet afin de réaliser les opérations de recensement de la population entre le 21 janvier et le 20 février 2016 en fixant sa rémunération brute sur la base d'un forfait de 1 055 € assortie d'une indemnité forfaitaire de 20 € pour chacun des 2 jours de formation obligatoire.

Délibération – Dépenses d'investissement : Afin de réaliser l'achat d'équipements de signalisation du véhicule Piaggio de la commune, le conseil municipal vote à l'unanimité les modifications de la section d'investissement du budget 2015 en transférant la somme de 1 388 € de l'opération sécurisation RD 1 RD60 vers l'opération sécurité Piaggio.

Questions diverses et tour de table :

Mme Tschambser rend compte de sa rencontre avec M. Mouton visant à créer un effet d'optique aux entrées du village pour tendre à la réduction des vitesses excessives sur Longevas. Le projet consiste à mettre en place des arbres ne nécessitant pas d'entretien. Elle évoque les projets pour l'aménagement du terrain de sport. Ces propositions vont être étudiées en commission pour figurer au budget 2016.

Mme Tronchet informe qu'un panneau d'agglomération à Longevas devra être déplacé comme évoqué le 26 novembre lors de la réunion de la commission consultative des usagers pour la signalisation routière.

Mme Brisson fait part du passage de véhicules ruelle Maréchal en provenance des terrains nus rue de la rouillie provoquant ainsi des affaissements. Une rubalise a été mise en place.

Les réflexions de diverses collectivités concernant le schéma intercommunal proposé par M. le Préfet font l'objet de débats et d'échanges nourris.

M. Lallemand expose les difficultés survenues sur le réseau d'éclairage public avec des conséquences pour certains lampadaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à Moncetz-Longevas le 1^{er} Décembre 2015 (affichage mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

La secrétaire de Mairie, Béatrice Charlier

Patrice Dida, secrétaire de séance :